



# APPEL A PROJETS ReSP-Ir 2021

## Objectifs

- **Produire des connaissances scientifiques utilisables dans les prises de décisions ou les pratiques des professionnels** de santé composant les équipes de soins primaires.
- **Encourager l'organisation et le développement de collaborations entre les différents acteurs** concourant à la mise en œuvre des soins primaires sur l'ensemble d'un territoire.
- **Favoriser la création d'écosystèmes sensibilisés** aux pratiques de la recherche en soins primaires.

## Recevabilité et Eligibilité

### Sont recevables les projets:

- dont la thématique principale concerne les soins primaires selon la définition de la DGOS:  
« Les soins primaires englobent les notions de premier recours, d'accessibilité, de coordination, de continuité et de permanence des soins. Les soins primaires constituent la porte d'entrée dans le système qui fournit des soins de proximité, intégrés, continus, accessibles à toute la population, et qui coordonne et intègre des services nécessaires à d'autres niveaux de soins. S'ils sont le premier contact des patients avec le système de soins, les soins primaires sont également structurants pour la suite du parcours du patient au sein du système de santé. »
- dont le montant maximum de la subvention demandée est de **300 000 € par projet**.
- associant éventuellement des Centres extérieurs à l'Inter-région Nord-Ouest avec la condition d'une collaboration uniquement scientifique et non financière. A cet effet, une attestation d'engagement de réalisation de l'étude dans les centres extérieurs de l'inter-région Nord-Ouest sans impact sur le budget accordé par l'AAP « ReSP-Ir » est à fournir.

### Critères d'éligibilité:

L'appel à projets concerne **toutes les pathologies du domaine de la santé** si elles relèvent d'une recherche à laquelle participent les professionnels des soins primaires.

Afin d'encourager la coordination de l'ensemble des acteurs de la recherche en santé sur un territoire, les projets de recherche devront associer au minimum :

- un acteur des soins primaires (professionnels de santé libéraux, cabinet médical, maisons de santé, centres de santé, CPTS, etc.)
- et un autre acteur de la recherche (établissements de santé, universités, établissements publics à caractère scientifique et technologique, etc.).

Cet Appel à Projets a pour vocation de financer des projets de recherche et ne permet pas de financer des projets de structuration ou de mise en place d'un réseau de soins primaires.

(\* les dossiers transmis au GIRCI après cette date ou incomplets ne seront pas jugés recevables)

## Calendrier & modalités

### Dossier complet

Dossier complet transmis par la structure administrative porteuse du projet au GIRCI NO \*:  
**28 septembre 2021 - 12h00**

Sélection des projets par la Commission Scientifique d'Evaluation et de Classement du GIRCI NO : **16 novembre 2021**

### Documents à fournir:

- Dossier de candidature
- Protocole complet et documents annexes
- Attestation d'engagement de la coordination administrative du projet (personnalité morale responsable du budget pour le Ministère de la Santé)
  - Annexe financière type modèle DGOS
  - CV investigateur coordonnateur
  - CV et attestation d'engagement du méthodologiste
- Schéma théorique de déroulement et de financement de l'étude
- Le(s) lettre(s) d'engagement de(s) centre(s) associé(s) (si applicable)
- Le(s) lettre(s) d'engagement de(s) co-financeur(s) (si applicable)